



Question écrite n° 3231

**Préservation de l'environnement et diminution des gaz à effet de serre. Des solutions concrètes : pourquoi pas l'agroforesterie ?**

Personne ne peut nier les problèmes climatiques que rencontre actuellement notre planète. L'« urgence climatique » n'est d'ailleurs pas nouvelle.

Plutôt que de souscrire aux fracassantes déclarations d'intention (formulées notamment en période électorale) sans portée concrète, le Groupe PLR estime que toutes les pistes raisonnables et sérieuses doivent être imaginées et envisagées.

Entre autres et parmi celles-ci, même si elle peut paraître modeste à court terme, la mise en application et le développement de l'agroforesterie pourrait constituer une piste intéressante et efficace.

Ce concept, qui n'est d'ailleurs pas nouveau, consiste à exploiter des terres agricoles en y associant des arbres et des cultures. L'association arbres et agriculture présente des avantages considérables. Notamment dans le domaine de la protection des sols. En plus d'éviter ou d'atténuer les sécheresses en cas d'accidents climatiques (canicule), ce système permet de stocker de manière importante le carbone dans les sols afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Selon certaines études, un peuplement agroforestier de faible densité (de 50 à 100 arbres), peut augmenter le stock de carbone de 1 à 2 tonnes par hectare et par an.

Une telle piste mérite incontestablement d'être explorée et, cas échéant, mise en œuvre.

Le Gouvernement est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. **Le système d'agroforesterie est-il connu au sein des Services compétents de l'Administration jurassienne ?**
2. **Dans la négative, l'Autorité cantonale est-elle prête à étudier ce système de manière approfondie ?**
3. **Dans l'affirmative, le Canton entend-il promouvoir activement ce système ?**

Delémont, le 2 octobre 2019

Au nom du Groupe PLR :

Alain Schweingruber

